

Produit : RESOSOLV

FDS n° 266112

Date de création : 31/07/1999

Date de mise à jour : 30/12/2014

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de PRODUIT

RESOSOLV

1.2 Utilisation pertinentes de la substance

Solvant des ciments d'obturation canalaire de type phénol-formol

1.3 Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PRODUITS DENTAIRE PIERRE ROLLAND SAS

Adresse Z.I. du Phare - 17 avenue Gustave Eiffel - 33700 MERIGNAC - FRANCE

e-mail beatrice.laurent@acteongroup.com

Tél : +33 (0)5 56.34.06.07






Fax : +33 (0)5 56.34.92.92

NUMERO D'APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement 1272/2008/CE

		Flam. Liq. 3 H226 Eye Irrit. 2 H319 Repr. 1B H360D	Liquide inflammable, catégorie 3 (H226) Irritation oculaire, catégorie 2 (H319) Toxique pour la reproduction, catégorie 1B (H360D)
		Acute Tox. 4 H312 + H332	Toxicité aiguë, catégorie 4 (H312+H332)
		Skin Sens. 1 H317	Sensibilisation cutanée, catégorie 1 (H317)

2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement

Mention (s) de danger

DANGER

H226 Liquide et vapeurs inflammables

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H330D Peut nuire au fœtus

H312 + H332 Nocif par contact cutané ou inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil (s) de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé.

Non disponible

2.3 Autres dangers

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Liquide

Nom chimique (Concentration)			
N° CAS	N° CE	N° Index	Classification 1272/2008/CE
ESSENCE DE CANELLE (1-2 %)			
8007-80-5	-	-	Attention Acute Tox. 4 H312 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317
N,N-DIMETHYLFORMAMIDE (> 95 %)			
68-12-2	200-679-5	616-001-00-X	Danger Acute Tox. 4 H312 Eye Irrit. 2 H319 Acute Tox. 4 H332 Repr. 1B H360D

Produit : RESOSOLV

FDS n° 266112

Date de création : 31/07/1999

Date de mise à jour : 30/12/2014

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Faire respirer de l'air frais. Dégager les voies respiratoires. En cas d'inconscience, coucher et transporter le sujet en position latérale stable. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements souillés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritations persistantes
Contact avec les yeux	Rincer abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant au minimum 15 min. Consulter un ophtalmologiste
Ingestion	Ne pas boire, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés Tous les moyens d'extinction sont utilisables.

5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Eviter de respirer les vapeurs dégagées. Vapeurs plus lourdes que l'air. En cas d'incendie, risque de formation de vapeurs dangereuses : gaz nitreux

5.3 Conseils aux pompiers

Utilisation d'un appareil de protection respiratoire autonome

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions élémentaires Port de gants et de lunettes appropriés. Le port de gants latex est déconseillé car perméables. Utiliser des gants en polyéthylène ou en caoutchouc butyl. Ne pas inhaler les vapeurs. Eloigner toute source d'ignition.

Moyens de protection Se reporter à la section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Laver la zone souillée à l'eau

6.4 Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle
Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination

7. MANIPULATION ET STOKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas inhaler les vapeurs. Bien refermer le flacon après ouverture. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Laver les vêtements souillés avant réutilisation.
Le port de gants latex est déconseillé car perméables. Utiliser des gants en polyéthylène ou en caoutchouc butyl. Respecter les conditions d'emploi.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Conserver dans son emballage d'origine, bien fermé et dans un endroit bien ventilé et à l'abri de la lumière. Stocker à une température comprise entre + 5 °C et + 25 °C

7.3 Utilisations finales particulières

Produit à usage professionnel dentaire

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

VLE diméthylformamide France - Allemagne - Espagne 5 ppm (15 mg/m³)
VLE diméthylformamide Belgique - UK 10 ppm (30 mg/m³)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	N'est pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains	Port de gants appropriés. Le port de gants latex est déconseillé car perméables. Utiliser des gants en polyéthylène ou en caoutchouc butyl.
Protection des yeux	Lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps	Vêtement de protection. Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Caractéristique de cannelle
Point d'éclair	58 °C
Point d'ébullition	Voisin de 152 °C
Densité relative à 20 °C	0.95

Produit : RESOSOLV

FDS n° 266112

Date de création : 31/07/1999

Date de mise à jour : 30/12/2014

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité	Non disponible
10.2 Stabilité chimique	Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation.
10.3 Possibilités de réactions dangereuses	Possibilité de réactions violentes avec les oxydants forts, hydrocarbures halogénés
10.4 Conditions à éviter	Lumière, chaleur
10.5 Matières incompatibles	Aucune à notre connaissance.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

TOXICITE AIGÛE

Ingestion DL₅₀ (rat, oral) 2800 mg/kg

Inhalation DL₅₀ (rat) 9-15 mg/L/2 h

Cutanée DL₅₀ (lapin) 1500 mg/kg

Muqueuse orale Faiblement irritant selon norme ISO 10933-10 :2010

Cytotoxique selon ISO 10993-5 :2009 sur solution à 5000 µg/mL

Test d'irritation des yeux Lapins : Irritant

TOXICITE CHRONIQUE

Non sensibilisant sur la peau selon norme ISO 10933-10 :2010.

Sur la base des informations existantes, le risque d'altération de la fécondité doit être considéré comme probable. Les femmes enceintes ne doivent pas être exposées à ce produit.

11.2 Autres informations

En cas de contact avec la peau : danger de résorption cutanée.

En cas de contact avec les yeux : irritation.

En cas d'ingestion : problème de tube digestif.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Non disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	Non disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Non disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non disponible
12.6 Autres effets néfastes	Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur Les emballages des produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur.
---	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN 2265 : N,N-DIMETHYLFORMAMIDE

ADR : Classe 3 Code de classification F1 Groupe d'emballage III

IMDG Classe 3 Groupe d'emballage III

IATA : Classe 3 Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositif médical de classe IIa suivant la directive 93/42/CEE

Sensibilisation cutanée (ISO 10933-10: 2010) rapport 10-2013 Eurofins S-2013-01681 Ami

Irritation muqueuse orale (ISO 10933-10: 2010) rapport Eurofins 09-2013 S-2013-9676 Ami

Cytotoxicité (ISO 10993-5 :2009) rapport LEMI 03/2014

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications successives :

Version 1 du 31/07/1999 : Création

Version 2 du 26/08/2009 : Mise à jour chapitre 9

Version 3 du 10/10/2012 : Mise au format du règlement CE 453/2010 Annexe I

Version 4 du 08/07/2013 : Modification du N° d'appel d'urgence

Version 5 du 20/03/2014 : Mise à jour chapitres 8- 11 et 15. Suppression R43 suite aux résultats tests biocompatibilité

Version 6 du 30/12/2014 : Conversion au règlement CE 1272/2008

Abréviations :

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Acute Tox. 4 H312 : Nocif par contact cutané.

Eye irrit 2 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Acute Tox. 4 H332 : Nocif par inhalation.

Repr 1B. H360D : Peut nuire au fœtus.

Skin Sens. 1 H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Restrictions d'emploi recommandées

ATTENTION : Produit destiné exclusivement à un usage professionnel dentaire

Produit : RESOSOLV

FDS n° 266112

Date de création : 31/07/1999

Date de mise à jour : 30/12/2014

Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document